

## Écho du Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne

Le Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne s'est réuni le mardi 14 mai 2019 et a débattu des sujets suivants :

- **Budget :** Le Maire a commenté les premiers éléments de l'exécution budgétaire 2019. Ils sont fidèles à la prévision.
- **Point sur les travaux en cours :** L'arrêt de travail de notre agent Dominique Dupuis est prolongé jusqu'à juillet 2019. Pour pallier à cette absence, le Maire a présenté le recrutement de Monsieur Éric Michelli en contrat à durée déterminée avec une date de fin fixée courant juillet.

Robert Pinet a exposé au Conseil Municipal le cahier des charges pour externaliser la prestation pour le fauchage des bordures de routes. L'entreprise retenue est Christophe Faure et il devra effectuer deux passages durant l'année en mai et en juillet. Le coût est de 85,00 euros le kilomètre. Le conseil Municipal a validé cette proposition.

Les employés communaux sont mobilisés pour l'entretien des voiries en rebouchant les trous avec de l'enrobé.

Le Maire a présenté le projet de mise en conformité de la Mairie aux normes PMR. Un dossier a été déposé à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité. Notre dossier a été traité et un avis nous a été transmis accompagné de conseils sur l'accessibilité décrits par l'état et sur la sécurité incendie formulés par le SDIS. Les aides de l'état ne pourront pas être mobilisées en raison d'un montant d'investissement trop faible. Le Conseil Départemental a été sollicité pour cet investissement et il est programmé à une échéance de deux ans.

Le Maire a proposé au Conseil Municipal de réaliser une mise à jour du tableau de classement de la voirie communale. Cette mission serait confiée au bureau SYNTEGRA. Le Conseil Municipal a donné son accord pour effectuer ce travail.

Robert Pinet a exposé l'éventualité de faire réaliser un schéma communal des bornes d'incendie. Il a proposé de rencontrer un bureau d'étude spécialisé dans ce domaine afin de pouvoir revenir devant le Conseil Municipal avec des éléments plus précis sur la démarche et le coût à engager.

Les habitants du quartier de La Sufranerie ont envoyé un courrier à la Mairie pour alerter le Maire sur deux axes routiers qu'ils empruntent régulièrement qui se dégradent. Robert Pinet a proposé de demander à l'entreprise BAJAS d'évaluer les travaux nécessaires pour rétablir le bon état de ces routes. Le Conseil Municipal a entériné favorablement cette demande.

- **Divers :** Le Maire a proposé des mises à jour sur les délibérations liées aux tarifs communaux notamment du Château. Le Conseil Municipal a validé favorablement ces nouvelles délibérations.

Le Maire a présenté une délibération afin de rembourser à l'association Initiative Bois la somme de 25 euros pour le remplacement d'une serrure. Le Conseil Municipal a voté favorablement cette délibération.

Les Pompiers de St Hilaire du Rosier en mémoire à l'un des leurs, jeune pompier, décédé accidentellement ont décidé de créer un challenge. Ils ont sollicité les communes pour les aider financièrement à lancer cet événement. Le Conseil Municipal a décidé d'allouer 200 euros pour cette manifestation.

Le Maire a exposé la demande de Monsieur De Filippi pour dispenser des cours de yoga dans la commune et de lui louer un local. Le Conseil Municipal a été favorable à cette sollicitation. Les éléments pratiques et matériels restent à fixer et à contractualiser.

La répartition des conseillers municipaux pour garder le bureau de vote suivant les plages horaires a été effectuée pour les élections européennes du 26 mai 2019.

Le Maire a proposé au Conseil Municipal de demander une évaluation financière de la Cure aux

services des Domaines. Le Conseil a validé cette demande.